



Réf. communale (à remplir par l'autorité) : [.....]

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE AVANT MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrNP

1. Le requérant

	PROPRIETAIRE	MANDATAIRE
NOM, Prénom	Pillier Jeremy et Mona	Grégory Teichmann
Adresse	Chemin des Sorbiers 1, 1269 Bassins	Impasse de la Clairière 7 - 1663 Pringy
Téléphone	079 856 26 79	+41 78 628 79 82
Email	j.pillier@gmail.com	gregory.teichmann@bluewin.ch

2. Lieu abattage

Parcelle	Adresse
625	Chemin des Sorbier 1, 1269 Bassins

3. Arbre(s) / végétaux concernés

Abattage Elagage Recépage sélectif

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1.3 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
2	1	Betula Pendula	127 cm	7 à 8 m	30 à 40 ans	Présence marquée de pourriture au niveau des insertions des rejets à la suite de tailles sévères (étêtage).
3	1	Betula Pendula	126 cm	7 à 8 m	30 à 40 ans	
4	1	Betula Pendula	129 cm	7 à 8 m	30 à 40 ans	



Enquête 19.12.2024 - 18.07.25

Réf. communale (à remplir par l'autorité) : [.....]

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE AVANT MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrNP

1. Le requérant

	PROPRIETAIRE	MANDATAIRE
NOM, Prénom	Pillier Jeremy et Mona	Grégory Teichmann
Adresse	Chemin des Sorbiers 1, 1269 Bassins	Impasse de la Clairière 7 - 1663 Pringy
Téléphone	+41 (0)79 856 26 79	+41 (0)79 628 79 82
Email	j.pillier@gmail.com	gregory.teichmann@bluewin.ch

2. Lieu abattage

Parcelle	Adresse
625	Chemin des Sorbier 1, 1269 Bassins

3. Arbre(s) / végétaux concernés

Abattage Elagage Recépage sélectif

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1.3 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1	1	Acer Saccharinum	307 cm répartis sur 3 trons	7 à 8 m	30 à 40 ans	Fort présence de pourriture, à la suite d'un étêtage sévère. Forte présence de champignons lignivores. Axes fortement dépérissant, arbre dangereux.

4. Motifs :

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés – **URGENCE**
- Entrave avérée à l'exploitation agricole
- Impératifs de construction ou d'aménagement
- La demande est incluse dans une demande de construction CAMAC No :
- Autre, Veuillez préciser svp :

5. Plantation de Compensation proposée veuillez cocher la case de votre choix

<input checked="" type="checkbox"/> Arborisation sur la même parcelle à mentionner sur le plan ou le croquis Art. 16.1 LPrPNP	<input type="checkbox"/> Arborisation sur un fonds voisin Joindre l'engagement du propriétaire concerné et un plan/croquis	<input type="checkbox"/> Paiement taxe compensatoire (à fixer par la Municipalité selon tarif de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades) Art. 16.2 LPrPNP
---	---	---

6. Descriptif de la compensation (a. nombre / b. essences / c. hauteur)

N° objet <i>(report sur plan)</i>	Essence	Ø circonférence [cm] / hauteur [m]
A	Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)	Selon recommandations du paysagiste et garde forestier

7. Confirmation

Le requérant prend acte que la demande d'abattage, accompagnée d'une proposition de compensation (pt 4), est mise à l'enquête publique durant 30 jours. Elle est affichée au pilier public et publiée sur le site internet de la commune.

Lieu, date : Bassins, 03.12.2024 Signature : 

ANNEXES A JOINDRE :

1. Plan de situation ou croquis indiquant par numéro l'emplacement du patrimoine arboré
2. Photographies des arbres/végétaux décrits au point 3.